

FINORPA Conseils **MISSION PPG** **Sites de MARLY et SAULTAIN**

**Mission de revitalisation économique
et de conversion industrielle.**

FINORPA Conseils a été mandatée par les sociétés PPG France Manufacturing SAS, PPG France Business Support SAS et PPG Industries France SAS, pour participer à la revitalisation du bassin d'emploi de VALENCIENNES touché par la restructuration de leurs établissements implantés à MARLY et SAULTAIN.

L'objectif de la mission est de stimuler et de diversifier le tissu économique existant afin de susciter la création de 166 emplois en 3 ans sur l'arrondissement de VALENCIENNES.

Les missions de FINORPA Conseils :

- > **Identifier** les entreprises susceptibles de mettre en oeuvre des projets **créateurs d'emplois**,
- > **Rechercher et accompagner** des projets de création et de développement, endogènes et exogènes,
- > **Conseiller** les chefs d'entreprises dans le montage et la validation de leurs projets,
- > **Les accompagner** si nécessaire dans les relations avec les banques ou autres partenaires financiers afin d'assurer le bouclage du projet,
- > **Financer** les projets sous forme de prêts à taux bonifié et le cas échéant sous forme de subventions pour l'embauche de public prioritaire ou le soutien de projets de TPE.

Les critères d'éligibilité des entreprises :

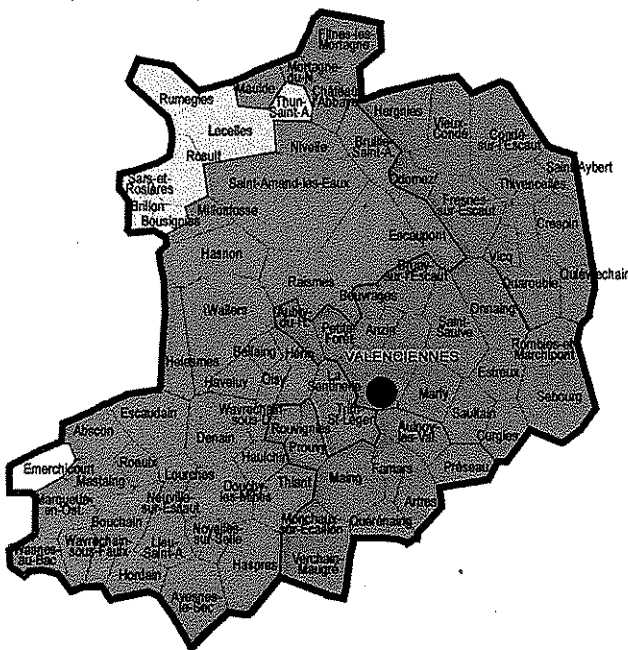
- > Etre porté par une entreprise du secteur marchand,
- > Etre localisé dans l'arrondissement de VALENCIENNES,
- > S'engager à créer des emplois à durée indéterminée ou en CDD de plus de 6 mois.

Les moyens financiers :

- > Un **fonds d'intervention** de 1 690 000 € **co-financé par les sociétés PPG**, destiné à soutenir les projets sous forme de **prêts à taux bonifié, sans garanties ni frais annexes** (environ 10 000 € par emploi programmé sur 3 ans).
- > Un **fonds de subvention** de 240 000 € destiné à :
 - . faciliter l'embauche de public prioritaire (demandeurs d'emplois de plus de 45 ans en situation de chômage longue durée ou de jeunes de moins de 26 ans) pour un montant de 140 000 €.
 - . aider au financement de projets de TPE porteurs de moins de 4 emplois pour un montant de 100 000 €.

Chaque projet, accepté par un comité placé sous l'autorité du Sous-Préfet, de la DDTEFP et du représentant de **PPG**, donnera lieu à la signature d'une convention d'accompagnement entre **FINORPA Conseils** et l'entreprise aidée, précisant en particulier le nombre d'emplois à créer.




L'établissement bancaire partenaire de cette opération assurera la mise en place et le suivi du prêt octroyé.



Territoires éligibles Mission PPG

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

En particulier les territoires de :

-  la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
-  la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
-  la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe

Le Groupe FINORPA, partenaire de votre projet

- > Vous créez votre entreprise,
 - > Vous développez votre entreprise et vous envisagez de créer des emplois,
- FINORPA Conseils** vous apporte aide et soutien grâce au fonds spécifique créé pour cette opération et aux outils financiers du groupe, **Finorpa SCR** (fonds propres), et **Finorpa PP** (prêts participatifs).
- Nous vous proposons aussi un accompagnement auprès des financeurs privés (organismes de capital-investissement, banques, etc.). Nous vous aidons à mobiliser les aides publiques nationales et régionales. Avec vous, nous conjuguons nos moyens pour faire aboutir votre projet.



T. 03.21.13.60.60
F. 03.21.13.60.63
finorpaconseils@finorpa.fr
23 Rue du 11 Novembre
BP 351
62334 Lens Cedex